



A.P.C.B

*Association des Propriétaires
de Cabines de plage
de Bernières sur mer*

siège social Mairie de Bernières sur mer.

apcbernières@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 09 Août 2025

A 10h30, salle de la mer

COMPTE-RENDU DE REUNION

POINTS ABORDES

1) INTERVENTION DE Mr le MAIRE

Reportée en fin de réunion, Mr le Maire assistant à la cérémonie commémorative au cimetière de Beny-Reviers.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 10 Août 2024.

*Le compte rendu est disponible sur notre site internet :
apcbernieressurmer.fr rubrique vie de l'association depuis le 16
Août 2024*

Texte accepté à l'unanimité.

3) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 10 Août 2024, le 26 Avril 2025 et le 05 Juillet 2025.

L'ordre du jour était :

- > La propreté et les déjections canines
- > Les vélos
- > La signalisation
- > Les sacs à crottes et le papier toilettes
- > Le nettoyage de la digue

Ce sont des sujets récurrents depuis des décennies. Courseulles et Saint Aubin y arrivent mais rien ne change à Bernières.

Nous avons évoqué la nouvelle signalisation des cabines côté Courseulles.

Lors de la tempête du 08 Décembre 2024, 10 % des cabines ont eu un problème, principalement des bardeaux bitumineux arrachés. De nombreuses cabines sont à repeindre, le sable étant un excellent abrasif.

Les Activités de l'association pour l'année 2025, déjà commencée sont :

- > Vendredi 11 Juillet : Atelier moteurs pop-pop
- > Samedi 12 et Dimanche 13, midi et soir : Dégustation d'huitres locales, frites, café, bière et pour la première fois hot-dogs. La mairie nous ayant octroyé une subvention de 225 €, nous avons acheté une machine à hot-dogs.

> Lundi 14 juillet : pique-nique républicain avec la participation de Claude, notre magicien. L'apéritif a été offert par la Mairie (budget 100 €).

> Samedi 19 Juillet : Permanence pour les juilletistes

> Samedi 09 Août : Assemblée Générale et Conseil d'Administration.

Vendredi 15 Août : Pique-nique citoyen avec la présence de Claude, notre magicien.

N'oublions pas la p'tite librairie ouverte de 15h00 à 18h00 du Lundi au samedi inclus entre le 07 Juillet et le 23 Août, plus la rencontre avec les écrivains tous les Samedis.

> Nous avons distribué des bracelets de plage en partenariat avec la MAIF et la SNSM. Pour info, la boutique SNSM est désormais à Saint Aubin.

4) POINT SUR LES DEGRADATIONS DES CABINES:

50 cabines ont eu un problème plus ou moins grave durant l'année. 10 % des cabines ont eu un problème lors de la tempête du 08 Décembre 2024. Une a été taguée, la 69, dont le N° a donné des idées. N'oublions pas le sport « national » : les clés oubliées sur la porte.

5) POINT SUR LA NUMEROTATION DES CABINES:

Jean-Pierre VAUCQUELIN travaillent sur un plan auto-cad

6) SITUATION FINANCIERE :

Il est rappelé la « cloison étanche » entre le fonctionnement de l'association et les autres activités.

Le bilan des autres activités, légèrement positif permet :

- > de diminuer les cotisations de adhérents
- > éventuellement de faire un don symbolique à une association genre SNSM

Quitus donné au trésorier.

7) RECONDUCTION OU REMPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS :

- > Gilles MAYER est démissionnaire
- > Reconduction des membres élus en 2022 :
 - Jean-Pierre ADELIN, reconduit
 - Maud GESTON-TOUZEAU, reconduite
 - Jean-Pierre VAUCQUELIN, reconduit
 - Jean-Michel VAPPEREAU, reconduit
 - Election d'Isabelle LINARES

8) NOS PENSEES VONT VERS :

- > Jean-Louis HAUDRECHY, Président de la station SNSM décédé en Mai
- > Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jacques PAYEN, bénévole de la première heure, victime d'un très grave AVC.

9) REMERCIEMENTS :

L'APCB remercie tous ces bénévoles quelle que soit leur mission.

10) La prochaine assemblée Générale est prévue le 8 Août 2026

11) INTERVENTION DE Mr Thomas DUPONT-FEDERICI, MAIRE :

> Propreté de la plage : La Ville dépense, en moyenne 66 000 € par an, pour l'entretien de la plage et de la digue. Le tracteur pour ramasser les algues a coûté 80 000 €>

La tempête du 08 Décembre a fortement perturbé l'organisation des services techniques.

Vélos sur la digue : Le policier municipal et l'ASVP essayent d'être le plus souvent possible sur la digue. Malheureusement, ils ont d'autres missions.

Convention avec la préfecture pour l'utilisation du domaine public maritime. Elle vient à échéance le 31 Décembre 2025.

Cette convention permet l'utilisation de la plage par la mairie (zone de baignade, ponton, etc..). La Mairie souhaite un loueur

de paddles, planches à voile et un espace « genre club Mickey ».

Douches sur la plage : Le Président rappelle que nous souhaitons trois douches. Plusieurs problèmes :

Nous sommes en période de restriction d'eau pour cause de sécheresse

Se pose le problème de la gestion des effluents

Malheureusement, il a été constaté des abus

Algues : Nous sommes envahis par des sargasses, algues exotiques, très prolifiques. Une réflexion est en cours pour :

Trouver une solution pour les enlever sans nuire à la biodiversité

Un essai est en cours pour identifier la solution la plus efficace pour les évacuer. Quatre tas témoins ont été faits.

Elles sont valorisables auprès des fabricants de cosmétiques.

12) MOMENT DE CONVIVIALITE

Rédacteur : JPV 22/08/2025

Validé par : JMV 23/08/2025